



HAL
open science

The campaign within the campaign: the fight for parity in the new devolved Assemblies

Véronique Molinari

► **To cite this version:**

Véronique Molinari. The campaign within the campaign: the fight for parity in the new devolved Assemblies. *Revue française de civilisation britannique*, 2006, XIV (1), pp.165 - 175. 10.4000/rfcb.1179 . hal-01650903

HAL Id: hal-01650903

<https://hal.science/hal-01650903v1>

Submitted on 28 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La campagne dans la campagne : pour la parité au sein des nouvelles assemblées autonomes

The campaign within the campaign: the fight for parity in the new devolved Assemblies

Véronique Molinari

p. 165-175

Résumé

L'Écosse et le pays de Galles, qui comptaient, à la veille du processus de dévolution, parmi les taux les plus bas du Royaume-Uni en matière de représentation féminine, occupent désormais les premières places mondiales, la première frôlant la barre des 40 %, le deuxième dépassant celle des 50 %. Une telle transformation, rendue possible par l'adoption par certains partis de mesures d'action positive, n'aurait toutefois jamais eu lieu sans la mobilisation de femmes à l'intérieur des principales organisations féministes et des partis politiques. Au sein même de la campagne en faveur de la dévolution, une autre campagne fut en effet menée sans relâche : celle pour la parité au sein des futures Assemblées autonomes.

Abstract

Scotland and Wales, which both had an appalling record of female representation when the devolution process started, now top the world league table with almost 40% women MSPs in Scotland and more than 50% women Assembly members in Wales. Such a revolution has been made possible by the adoption of positive action measures by some of the political parties. Yet, it would never have taken place without the mobilisation, in both countries, of women activists in the main equality groups and parties. For inside the devolution campaign, another campaign was led for many years: that for equal representation between men and women in the future Welsh Assembly and Scottish Parliament.

'A Woman's Claim of Right'

Un homme, une femme

La campagne pour le « oui »

Le pays de Galles : une démocratie sans les femmes ?

Les partis politiques gallois et l'objectif paritaire

Conclusion

1Le processus de dévolution initié par le gouvernement travailliste à son arrivée au pouvoir en mai 1997 n'aura pas seulement permis une redistribution des pouvoirs entre les différentes composantes du Royaume-Uni, il aura également abouti, au sein même des nations concernées, à une représentation plus égalitaire entre hommes et femmes : alors que l'Écosse et le pays de Galles comptaient traditionnellement, en matière de représentation féminine en politique, les chiffres les plus bas du Royaume-Uni, le Parlement écossais et l'Assemblée galloise apparaissent désormais, avec respectivement 39,9 % et 51,5 % de femmes¹, comme des modèles paritaires². De tels chiffres sont le résultat de différents facteurs, parmi lesquels, notamment, la volonté de certains partis d'adopter des mesures d'action positive afin de favoriser la sélection d'un plus grand nombre de candidates. Toutefois, jamais de tels changements n'auraient été possibles sans une pression importante de la part des principales organisations féministes et des militantes à l'intérieur des partis politiques. Au sein même des différentes campagnes pour la dévolution, une autre campagne fut en effet menée durant plusieurs années : celle pour une plus grande représentativité des futures assemblées autonomes.

'A Woman's Claim of Right'

2Lorsque le premier référendum sur la dévolution fut organisé, en mars 1979, peu de temps avant l'élection de la première femme Premier ministre à la tête du Royaume-Uni, l'Écosse ne comptait qu'une seule femme à la Chambre des communes sur ses 71 représentants. Durant les mois qui précédèrent, pourtant, les Écossaises se mobilisèrent peu *en tant que femmes*, autrement dit au-delà des clivages politiques, pour une plus grande représentation dans les Assemblées qui pouvaient être créées. Ce n'est que suite à l'échec de ce premier référendum et lorsque la *Campaign for a Scottish Assembly* reprit de la vigueur, à la fin des années 1980, que la question

de la parité hommes-femmes commença à se poser avant de devenir partie intégrante des revendications. Différents changements étaient entre temps intervenus qui avaient contribué à une mobilisation des femmes : le mouvement féministe international qui faisait pression pour une plus grande participation des femmes en politique, l'impact de la politique thatcherienne qui avait rapproché des femmes de différentes tendances politiques, et, enfin, l'accent mis par les partisans de la dévolution sur le fait que la mise en place d'un Parlement écossais offrait une chance de partir sur des bases nouvelles et de créer une culture politique différente de celle de Westminster.

3Les élections de 1987, au cours desquelles les conservateurs remportèrent leur troisième victoire consécutive et après lesquelles l'Écosse, qui n'avait élu que 10 conservateurs sur ses 72 députés à Westminster, se vit une fois de plus imposer un gouvernement qu'elle n'avait pas élu, donnèrent une nouvelle impulsion à la *Campaign for a Scottish Assembly*. La mise en place d'un comité constitutionnel *ad hoc* puis la publication, l'année suivante, du rapport d'étude de ce dernier, *A Claim of Right for Scotland*, donna le coup d'envoi à une Convention constitutionnelle chargée de proposer les modalités de fonctionnement d'un futur gouvernement écossais. La Convention constitutionnelle écossaise, réunie pour la première fois en mars 1989, était composée de représentants des partis travailliste, libéral-démocrate et communiste (rebaptisé par la suite « Gauche démocratique ») ainsi que des syndicats, des Églises, du milieu des affaires, du secteur associatif et de différents groupes d'intérêt³. Elle ne comptait toutefois que 10 % de femmes⁴. C'est cette sous-représentation qui incita des femmes, à l'intérieur comme à l'extérieur des partis, à former *The Woman's Claim of Right Group* et à organiser une campagne parallèle, '*A Woman's Claim of Right*', afin de réclamer une plus grande représentation des femmes au sein de la Convention et du futur Parlement.

4La revendication d'un Parlement autonome pour l'Écosse était en effet en grande partie basée sur l'argument d'un « déficit démocratique » dont se disaient victimes les Écossais, gouvernés depuis de nombreuses années par un gouvernement conservateur que la majorité d'entre eux n'avait pas élu. Or, ainsi que les féministes le firent remarquer, les Écossaises étaient quant à elles victimes d'un *double* déficit démocratique, à la fois en tant qu'Écossaises et en tant que femmes, étant, comme le reste du pays, gouvernées par un parti qu'elles n'avaient pas élu mais étant, qui plus est, très peu représentées parmi leurs élus à Westminster (1,3 % en 1979, 10 % en 1992). Le principal obstacle à la participation des femmes en politique, en Écosse comme dans le reste du Royaume-Uni, était la réticence des partis à sélectionner des candidates plutôt que des candidats pour disputer les élections parlementaires, *a fortiori* lorsqu'il s'agissait de candidats déjà en place. La création d'une Assemblée nouvelle représentait donc une opportunité formidable pour les partisans d'une représentation paritaire, le problème de la mise à l'écart d'acteurs politiques en place ne se posant pas, ce qui, *a priori*, rendait la promotion de candidatures féminines plus aisée. Il semblait tout à fait possible d'atteindre la parité en élisant un homme et une femme pour représenter chaque circonscription, à la condition toutefois que les principaux partis acceptent de présenter un nombre égal de candidates et de candidats.

Un homme, une femme

5Les revendications du *Woman's Claim of Right Group* amenèrent les représentants travaillistes de la Convention à suggérer la création d'un *Women's Issues Working Group* chargé d'étudier de quelle façon le Parlement écossais pouvait être rendu plus représentatif⁵. Une fois établi, celui-ci prit contact avec un grand nombre d'organisations écossaises afin de recueillir leur avis sur la question et finit par adopter la proposition faite par le comité féminin du *Scottish Trades Union Congress* d'élire un homme et une femme dans chaque circonscription afin d'obtenir une représentation paritaire. Cette proposition, adoptée massivement par des femmes de tous horizons politiques, reçut le soutien des principaux syndicats écossais et, en mars 1991, fut approuvée à une large majorité par le congrès annuel du Parti travailliste écossais. Entre temps, le premier rapport de la Convention constitutionnelle écossaise, *Towards Scotland's Parliament*, publié en 1990, avait inclus la promesse que, si un Parlement autonome était établi, des mesures d'action positive seraient prises « pour que les femmes puissent jouer pleinement et de façon égalitaire leur rôle dans le processus politique »⁶.

6Malgré ces premières victoires, les féministes continuèrent à se mobiliser durant les années qui suivirent afin de s'assurer que les engagements pris par les différents acteurs de la campagne pour

la dévolution n'étaient pas oubliés. En 1992, sous la direction du comité féminin du *Scottish Trades Union Congress* et d'organisations féministes telles que *Engender* et *Women's Forum Scotland*, le *Scottish Women's Coordination Group* (SWCG) fut créé afin de coordonner la campagne des différents groupes féminins pour la parité hommes-femmes au sein d'un futur Parlement écossais. Rassemblant des femmes issues des deux principaux partis membres de la Convention — les travaillistes et les libéraux-démocrates — ainsi que des syndicats, des Églises, du monde des affaires et du secteur bénévole, le SWCG continua à faire pression sur la Convention constitutionnelle et sur les principaux partis afin d'obtenir que le choix du mode de scrutin, les procédures de sélection des candidats et les pratiques parlementaires soient favorables aux femmes. Il envoya des questionnaires aux candidats aux élections locales, législatives et européennes et organisa des conférences auxquelles les dirigeants des principaux partis écossais (à l'exception des conservateurs) participèrent et à l'occasion desquelles ceux-ci s'engagèrent publiquement à prendre les mesures nécessaires pour augmenter le nombre de leurs élus. Une réussite majeure de la SWCG fut ainsi d'amener les travaillistes et les libéraux-démocrates à conclure un accord électoral par lequel les deux partis s'engagèrent à présenter un nombre égal de candidats et de candidates dans les sièges gagnables lors des premières élections du Parlement. Ce contrat électoral fut ultérieurement adopté par la Convention constitutionnelle et inclus dans son rapport de 1995, qui proposait un Parlement de 129 membres élus par scrutin mixte avec compensation (*Additional Member System*) et encourageait les partis à atteindre les 40 % de femmes parmi leurs représentants⁷. Le SNP déclara, cette même année, soutenir lui aussi le principe d'une représentation paritaire et s'engagea à sélectionner ses candidats en conséquence.

La campagne pour le « oui »

7 Aussitôt l'annonce faite par le nouveau gouvernement travailliste, en mai 1997, de l'organisation d'un référendum sur la question de la dévolution en Écosse et au pays de Galles, la campagne en faveur de la parité au sein du futur Parlement écossais reprit de plus belle dans le cadre de la campagne '*Scotland Forward*'. Il s'agissait d'une part de convaincre les femmes de voter « oui » aux deux questions posées à la population écossaise par le référendum (« oui » pour un Parlement écossais, « oui » pour que ce dernier soit doté de compétences fiscales), et d'autre part de s'assurer que les différents partis restaient fidèle à leurs engagements en faveur d'une représentation politique égalitaire. Il fallait, pour atteindre le premier objectif, faire comprendre aux femmes ce qu'elles pouvaient apporter à un nouveau Parlement écossais, et ce qu'un Parlement écossais pouvait leur apporter dans les domaines de la politique de l'enfance, de la santé, du logement, de l'éducation, de la législation et du travail. Durant les semaines qui précédèrent le référendum, *Engender* expliquait ainsi, sous l'intitulé '*Scottish Parliament FOR women - Women's 50/50 Campaign - 1 Campaign 2 Priorities*' de son site web :

Many women still work in low paid jobs, many work part-time because there isn't adequate childcare and other support — and many can't get work at all.

Women are under-represented in many walks of Scottish life — in business, politics, the professions and the media.

To tackle this, we need a Parliament in Scotland which will be able to make laws in areas crucial to women's lives. The new Scottish Parliament will be able to help women — and women will be able to influence what the Scottish Parliament does.

En conclusion, l'appel était lancé :

WOMEN'S VOICES NEED TO BE HEARD —
THIS IS OUR CHANCE TO SHAPE OUR HISTORY.
VOTE FOR WOMEN — VOTE FOR SCOTLAND
VOTE FOR THE SCOTTISH PARLIAMENT — WITH REAL POWERS
VOTE YES, YES !⁸

8 Voter « oui » n'était donc pas seulement un choix nationaliste mais également un choix féministe et le référendum une occasion à ne pas manquer.

9 Seul le Parti travailliste et, dans une moindre mesure, le SNP, adoptèrent cependant, le moment venu, des mesures d'action positive : le premier en jumelant des circonscriptions géographiquement et politiquement proches pour lesquelles furent sélectionnés un candidat et une

candidate (*twinning*)⁹, le deuxième en plaçant des candidates dans les premières places de ses listes régionales, où il pouvait s'attendre à remporter le plus de victoires. Les libéraux-démocrates, en dépit de l'accord signé en 1995 avec les travaillistes écossais, revinrent sur leur engagement au mois de juin 1997, en votant à 90 voix contre 34 en faveur d'une sélection libre de la part des circonscriptions¹⁰. Le Parti conservateur restait quant à lui fermement opposé à tout mécanisme favorisant les candidatures féminines, insistant sur le fait que ses candidats étaient sélectionnés « au mérite ».

10La campagne se donna également comme objectif de promouvoir l'accès des femmes en politique en faisant en sorte que la fonction de député au sein la nouvelle Assemblée soit compatible avec une vie de famille. À la suite des propositions du *Consultative Steering Group* publiées en 1998, il fut notamment décidé, en décembre 1999, d'adopter des horaires « normaux », compatibles avec des responsabilités familiales, et des vacances parlementaires coïncidant avec les vacances scolaires du pays, des changements réclamés depuis longtemps par les associations féministes britanniques et de nombreuses députées à Westminster où les horaires tardifs représentaient un frein important à la participation des femmes en politique¹¹.

11La situation du pays de Galles en matière de représentation féminine était, au moment du référendum de 1979, pire encore que celle de l'Écosse et ne connut guère d'amélioration dans les années qui suivirent : de 1970 à 1984, aucune galloise ne siégea à Westminster et, entre 1984 et 1997, seule la travailliste Ann Clwyd eut cet honneur. Au pays de Galles, pas plus qu'en Écosse, la première campagne en faveur de la dévolution n'avait mobilisé les féministes. Dans les années 1980, toutefois, alors que le pays connaissait, comme le reste du Royaume-Uni, une féminisation de sa population active et un déclin de ses industries masculines traditionnelles (charbon et acier), la situation évolua : les femmes militèrent au sein du mouvement pour la paix et contre le nucléaire¹² et jouèrent un rôle important lors de la grève des mineurs de 1984-85. Dans le même temps, le *Women's Rights Committee for Wales* organisa une marche à partir de Merthyr Tydfil afin de réclamer des emplois et l'égalité des salaires (1982) et la *Wales Assembly of Women (Cynulliad Merched Cymru)*, qui allait plus tard faire campagne pour la parité au sein d'un futur exécutif, fut créée en 1984.

12Au pays de Galles tout comme en Écosse, ce fut la troisième victoire consécutive des conservateurs en 1987 qui donna une impulsion à la campagne pour la dévolution (les Gallois n'élirent à ces élections que huit conservateurs sur leurs 38 députés). La longueur du mandat conservateur, son impact sur les industries galloises — les mines, en particulier — et les attaques contre le gouvernement contribuèrent à ramener la question de la dévolution à l'ordre du jour avec le lancement, cette année-là, d'une campagne transpartisane pour une Assemblée galloise (*Campaign for a Welsh Assembly*). La dévolution n'était alors toutefois pas encore à l'ordre du jour pour le Parti travailliste. En 1993, la campagne adopta un nouveau nom, *Parliament for Wales Campaign (PFW)*, avec, pour objectif, l'organisation d'une convention constitutionnelle, sur le modèle écossais. L'idée ne se matérialisa pas mais, en mars 1994, une *Democracy Conference* fut organisée à Llandrindod Wells afin de décider les principes directeurs d'une future Assemblée. Y assistèrent des représentants des Églises, des syndicats, des étudiants, d'organisations culturelles, des écologistes, de groupes féminins... ainsi que des principaux partis politiques, à l'exception, là encore, des conservateurs.

13C'est parce que la question d'une représentation paritaire au sein de la future Assemblée était absente du texte initial de la '*Democracy Declaration*', qui contenait le projet pour une future Assemblée¹³, qu'un petit groupe de femmes, parmi lesquelles Jane Hutt (future membre de l'Assemblée galloise et alors directrice de *Chwarae Teg*¹⁴) et Val Feld (alors directrice de l'*Equal Opportunities Commission*) réclamèrent une nouvelle clause. Si une Assemblée devait être mise en place afin de représenter plus justement les intérêts gallois, il était en effet indispensable que les femmes puissent participer pleinement aux prises de décision. Une deuxième clause fut donc ajoutée à la Déclaration affirmant que: '*A Welsh Parliament will ensure, from the start, that there is a gender balance in its elected representatives, and will ensure that its procedures will enable women, men and minority groups to participate to the fullest extent*'¹⁵. Les débats qui précédèrent l'approbation de cette nouvelle clause portèrent sur le fait que les femmes devaient représenter au moins 25 à 30 % des représentants si elles voulaient pouvoir exercer une influence sur leur environnement professionnel et le caractère des lois, et sur la nécessité de fixer des quotas dans ce sens¹⁶.

14Au mois de mai 1995, les travaillistes publièrent leurs propositions concernant la création d'une Assemblée à laquelle seraient transférées les responsabilités du *Welsh Office*. Si celles-ci reçurent

le soutien des défenseurs de la dévolution et des organisations féministes, l'annonce par Tony Blair, un an plus tard, qu'un référendum serait organisé sur la question si les travaillistes étaient élus fut, en revanche, accueillie avec consternation ; l'échec de 1979 étant présent dans tous les esprits. Une campagne transpartisane pour le « oui », *Wales Says Yes*, fut alors décidée et lancée en février 1997, dans laquelle le sous-groupe *Women Say Yes* entreprit de mobiliser l'électorat féminin, que l'on disait moins favorable à la dévolution que les hommes¹⁷, et de convaincre les différents partis de s'engager en faveur d'une représentation paritaire. Il allait, pour cela, recevoir le soutien du gouvernement travailliste lui-même qui, dans son Livre blanc, *A Voice for Wales*, déclara, en juillet 1997 :

In representing all the people of Wales [...] the Government attaches great importance to equal opportunities for all [...] It believes that greater participation by women is essential to the health of our democracy. The government also urges all political parties offering candidates for election to the Assembly to have this in mind in their internal candidate selection processes¹⁸.

Les partis politiques gallois et l'objectif paritaire

15 Dans les débats qui suivirent à la Chambre des communes et à la Chambre des Lords, la nécessité d'une plus grande participation des femmes dans la nouvelle Assemblée fut également mise en avant par certains membres du Parlement¹⁹, le moyen d'y parvenir, pour les libéraux-démocrates, passant par l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel. Pour les militantes travaillistes galloises, telles qu'Anita Gale (la secrétaire générale du Parti travailliste), Julie Morgan, Val Feld, Sue Essex et Jane Hutt, seules des mesures d'action positive pouvaient toutefois aboutir à la parité. Le Parti travailliste y était favorable et avait d'ailleurs approuvé en 1992 l'introduction de quotas réservant 50 % de ses sièges vacants et gagnables à des femmes avant que cette mesure ne soit jugée illégale en 1996, à la suite d'une plainte déposée par deux candidats masculins.

16 Le projet initialement défendu par le Parti travailliste pour le pays de Galles était celui une Assemblée composée de 80 députés, ce qui aurait permis la sélection de deux députés, un homme et une femme, par circonscription²⁰. La proposition avait été généralement bien acceptée, selon Anita Gale, car les hommes du parti n'avaient rien à perdre. Quand, en 1996, Tony Blair et Ron Davies décidèrent de réduire le nombre de députés à 60 (40 membres représentant les circonscriptions parlementaires et élus par scrutin uninominal majoritaire à un tour et 20 membres élus par le biais de listes régionales selon un système de représentation proportionnelle), certains, à l'intérieur du parti, suggérèrent d'utiliser les listes régionales afin de compenser la sous-représentation féminine. L'idée fut toutefois rapidement rejetée, le Parti travailliste ne s'attendant pas à remporter un grand nombre de ces sièges²¹. La question fut ensuite débattue au Congrès du Parti travailliste en octobre 1997, à l'occasion duquel une majorité de délégués optèrent pour le système qui allait être utilisé en Écosse et qui consistait à « jumeler » vingt paires de circonscriptions géographiquement et politiquement proches avec, pour chaque paire, un comité de sélection unique qui aurait à sélectionner deux candidats, un homme et une femme, chaque candidat se présentant ensuite pour un siège.

17 Faire adopter ensuite ce système par le Parti travailliste gallois ne fut toutefois pas chose facile. Les vallées du Sud, notamment, opposèrent une forte résistance. *'The valleys in the south, my God, the meetings were horrendous'*, témoigna par la suite Anita Gale. *'That's where I saw the hostility towards women in the raw'*²². La proposition fut adoptée de justesse et après un débat houleux lors du Congrès du Parti travailliste gallois au mois de mai 1998 et, même alors, la direction centrale du parti se vit contrainte d'imposer des candidates dans six circonscriptions : *'I said if you don't do it, I will. They didn't and I did'*, se souvient la secrétaire générale du Parti travailliste gallois²³, qui dut se rendre en personne dans la Cynon Valley afin d'obliger un comité de sélection à appliquer le système et se fit traiter de « féministe » et de « traînée » par les militants locaux²⁴. Le fait est que, contrairement à l'Écosse où le procédé faisait, depuis plusieurs mois déjà, l'objet de débats, la décision de jumeler les circonscriptions fut prise très tard au pays de Galles. Aussi, le débat entre opposants et partisans de la mesure faisait-il toujours rage au sein des partis de circonscriptions alors même que devaient se faire les sélections. Le Parti travailliste gallois, polarisé, menaça d'éclater et les candidates galloises, beaucoup plus que les écossaises, furent confrontées à une forte hostilité au sein même de celui-ci : certaines rapportèrent plus tard avoir été victimes d'attaques personnelles et reçu des lettres anonymes, d'autres durent financer elles-mêmes leur campagne électorale après le refus de leurs sections locales de le faire²⁵.

18Au sein de *Plaid Cymru*, des pressions de la part de sa section féminine poussèrent le parti, en 1993, à mettre en place une *Gender Balance Commission* afin d'étudier de quelle manière la représentation des femmes au sein du parti, et en particulier parmi ses élus, pouvait être promue. Le rapport de la commission, publié deux ans plus tard, recommandait entre autres l'adoption d'un objectif paritaire lors de la sélection des candidats aux élections pour la future Assemblée²⁶. Le parti choisit toutefois d'ignorer la question lors de son Congrès annuel et préféra laisser toute décision relative aux procédures de sélection à son Conseil national en novembre 1997. Après de longs débats, ce dernier, craignant une division au sein du parti semblable à celle qui déchirait le Parti travailliste, préféra à son tour s'en remettre au Comité exécutif national du parti. Celui-ci rejeta finalement le procédé de jumelage et préféra laisser les partis de circonscription libres de sélectionner leur candidats et, selon les résultats obtenus, placer une femme en première et troisième position de chaque liste régionale afin de compenser une éventuelle sous-représentation dans les sièges de circonscription²⁷.

19Les libéraux-démocrates et les conservateurs, qui jouèrent un rôle moins important dans la campagne pour la dévolution, furent tous deux réticents à l'idée d'interférer dans le processus de sélection des candidats à la future Assemblée. Les premiers débattirent la question de l'adoption de mesures d'action positive à leur congrès annuel de 1998 mais rejetèrent le procédé, bien que défendant l'idée de listes équilibrées dans les circonscriptions ; les secondes, d'un bout à l'autre de la campagne, restèrent fermement opposés à toute mesure de ce genre.

Conclusion

20'*Devolution is a feminist issue*', déclara Helen Wilkinson dans le *New Statesman* en décembre 1999, quelques mois après la mise en place des nouvelles assemblées autonomes. De fait, si les campagnes prirent des formes différentes, les féministes, en Écosse et au pays de Galles, comprirent, dès que commencèrent les débats, que la mise en place de nouvelles structures politiques représentaient une opportunité à ne pas manquer et, dans les deux cas, décidèrent de dépasser les clivages politiques afin de faire entendre la voix des femmes en politique. Le soutien à la dévolution n'était, dans leur cas, pas uniquement motivé par des considérations nationalistes mais par l'espoir d'une nouvelle culture politique, moins poussiéreuse, moins conflictuelle, mais également plus féminisée que celle de Westminster. Les résultats obtenus en termes de chiffres leur donnèrent raison²⁸ : en Écosse, où la décision du Parti travailliste écossais d'adopter des mesures d'action positive se révéla cruciale, les femmes représentèrent lors des premières élections au Parlement, le 6 mai 1999, 37 % des élus. Avec 40 % d'élues, le pays de Galles, le même jour, se retrouva propulsé à la deuxième place mondiale en matière de représentation féminine parlementaire derrière la Suède (42,7 %), laissant Westminster occuper la vingt-sixième place, avec 18 %²⁹. La parité, par ailleurs, si elle ne fut pas obtenue lors de ces premières élections, ne se fit pas attendre longtemps : quatre ans plus tard, le pays de Galles devint en effet le premier pays au monde à atteindre la barre des 50 % d'élues tandis que l'Écosse atteignait celle, très honorable, des 40 %³⁰. La campagne pour la parité au sein des Assemblées autonomes avait donc porté ses fruits : en dépit d'une résistance initiale très forte, notamment dans le cas du pays de Galles, de la part de certains militants, l'électorat avait apporté la preuve parlante qu'il était prêt à être représenté par des femmes.

BIBLIOGRAPHY

DOI are automatically added to references by Bilbo, OpenEdition's Bibliographic Annotation Tool. Users of institutions which have subscribed to one of OpenEdition freemium programs can download references for which Bilbo found a DOI in standard formats using the buttons available on the right.

AARON, Jane, REES, Teresa, BETTS, Sandra & VINCENTELLI, Moira. *Our Sisters' Land: the Changing Identity of Women in Wales*. Cardiff: University of Wales Press, 2004.

ANDREWS, Leighton. *Wales Says Yes. The Inside Story of the Referendum Campaign*. Bridgend: Seren, 1999.

BREITENBACH, Esther, BROWN, Alice, MACKAY, Fiona & WEBB, Janette (eds). *The Changing Politics of Gender Equality in Britain*. Basingstoke: Palgrave, 2002.

BROWN, Alice. 'Taking their place in the New House: Women and the Scottish Parliament', *Scottish Affairs*, n° 28, Summer 1999, pp. 44-50.
DOI : [10.3366/scot.1999.0035](https://doi.org/10.3366/scot.1999.0035)

BROWN, Alice, BARNETT DONAGHY, Tahyna, MACKAY, Fiona & MEEHAN, Elizabeth. 'Women and Constitutional Change in Scotland and Northern Ireland', *Parliamentary Affairs*, vol. 55, n° 1, January 2002 pp. 71-84.

BUSBY, Nicole & MACLEOD, Calum. 'Maintaining a Balance: The Retention of Women MPs in Scotland', *Parliamentary Affairs*, vol. 55, n° 1, January 2002, pp. 30-42.
DOI : [10.1093/parlij/55.1.30](https://doi.org/10.1093/parlij/55.1.30)

CHANEY, Paul. 'Women and Constitutional Change in Wales', in *Regional and Federal Studies*, vol. 14, n° 2, pp. 1-23.
DOI : [10.1080/1359756042000247483](https://doi.org/10.1080/1359756042000247483)

CHANEY, Paul. 'Increased Rights and Representation: Women and the Post-devolution equality Agenda in Wales', in Alexandra DOBROWOLSKY & Vivien HART (eds.), *Women Making Constitutions, New Politics and Comparative Perspectives*, London: Macmillan, 2004.

CONSULTATIVE STEERING GROUP ON THE SCOTTISH PARLIAMENT, *Shaping Scotland's Parliament: Report of the Consultative Steering Group on the Scottish Parliament*, The Stationery Office, 1998.

EDWARDS, Julia & McALLISTER, Laura. 'One Step Forward, Two Steps Back? Women in the Two Main Political Parties in Wales', in ROSS Karen (ed.), *Women, Politics, and Change*, Oxford: OUP, 2002, pp. 154-166.
DOI : [10.1093/parlij/55.1.154](https://doi.org/10.1093/parlij/55.1.154)

EDWARDS, Siân. 'Include Us In: Women and A Welsh Parliament', in OSMOND, John (ed.), *A Parliament for Wales*, Llandysul: Gomer, 1994.

ENGENDER. *Newsletter* n° 22, Autumn 1999.

ENGENDER. *The Gender Audit 1998-99, Putting Scottish Women in the Picture*.

EQUAL OPPORTUNITIES COMMISSION WALES. *Facts About Women and Men in Wales*. Cardiff, E.O.C, 1998.

FELD, Val. 'A New Start in Wales: How Devolution is Making a Difference', in COOTE, Anna (ed.), *New Gender Agenda*, London: IPPR, 2000, pp. 74-80.

'Gender in the Scottish Parliament', SPICe Briefing for the Equal Opportunities Committee, 29 January 2002.

GILL, Becky & TARKOWSKI, Anne-Marie. *Winning Women. Lessons from Scotland and Wales*, Fawcett Society, 1998.

SCOTTISH CONSTITUTIONAL CONVENTION. *Towards Scotland's Parliament, a Report to the Scottish People*. Edinburgh: SCC, November 1990.

SCOTTISH CONSTITUTIONAL CONVENTION. *Scotland's Parliament, Scotland's Right*, Edinburgh: SCC, 1995.

NOTES

1 L'Assemblée galloise compte, depuis la victoire de Trish Law à une élection partielle, le 29 juin 2006, plus de femmes que d'hommes.

2 L'Assemblée nord-irlandaise a bénéficié elle aussi, depuis 1998, de l'effet « dévolution » : la province, qui n'avait, depuis la défaite de Bernadette Devlin en 1974, aucune élue à Westminster, compte aujourd'hui 18 femmes sur les 108 membres de son Assemblée (chiffre obtenu aux deuxièmes élections, en novembre 2003).

3 Le *Scottish National Party* participa à la première réunion puis se retira, expliquant que la Convention était trop influencée par le Parti travailliste. Les conservateurs quant à eux n'y prirent part à aucun moment.

4 Alice BROWN, 'Taking their place in the New House: Women and the Scottish Parliament', *Scottish Affairs*, n°28, Summer 1999, p. 72.

5 Mona Lena KROOK, 'Embedded Reform: Legal Setbacks and Candidate Gender Quotas in France and the United Kingdom', Paper presented at the Political Studies Association Women and Politics Conference, University of Bristol, February 19 2005.

6 "... to allow women to play their full and equal part in the political process". SCOTTISH CONSTITUTIONAL CONVENTION, *Towards Scotland's Parliament, a Report to the Scottish People*. Edimbourg: SCC, November 1990, p. 12.

7 SCOTTISH CONSTITUTIONAL CONVENTION, *Scotland's Parliament, Scotland's Right*, op. cit., 1995.

8 http://www.engender.org.uk/scotparl/womens_campaign.html, consulté le 3 septembre 1997.

9 Ce mécanisme fut utilisé pour sélectionner les candidats travaillistes dans toutes les circonscriptions excepté quatre circonscriptions des Highlands et des Islands.

10 'Blow for Lib-Dem Equality Policy', *The Sunday Times*, 15/06/1997.

11 'In considering dates of any Parliamentary recess, the Parliamentary Bureau shall have regard to the dates when schools in any part of Scotland are to be on holiday' (Standing Orders, Rule 2.3 'Parliamentary Recesses').

12 En septembre 1981, 36 galloises du groupe *Women for Life on Earth* marchèrent de Cardiff à Greendham Common où elles établirent un camp de la paix afin de protester contre le déploiement de missiles de croisière américains sur le sol britannique.

13 Cf. Parliament for Wales Campaign Democracy Conference Programme 5-6 March 1994.

14 Traduction : 'Fair Play', une organisation financée par l'état afin de promouvoir l'égalité hommes-femmes sur le marché du travail et dans les entreprises.

15 (PWC, 1994) cité dans Paul CHANEY, 'Increased Rights and Representation: Women and the Post-devolution equality Agenda in Wales', in : Alexandra DOBROWOLSKY & Vivien HART (eds.), *Women Making Constitutions*, London: Macmillan, 2004, p. 174.

16 Siân EDWARDS, 'Include Us In: Women and a Welsh Parliament', in John OSMOND, *A Parliament for Wales*, Llandysul: Gomer, 1994, p. 145.

17 Leighton ANDREWS, *Wales Says Yes. The Inside Story of the Referendum Campaign*, Bridgend: Seren, 1999, p. 100.

18 Welsh Office, *A Voice for Wales*, London: Stationery Office, 1997: 3.7, 24.

19 Voir par exemple les interventions de Lord Williams of Mostyn, *House of Lords Debates*, Hansard, 22 July 1997, col. 1324 et Richard Livsey, député de Brecon and Radnordshire, *House of Commons Debates*, Hansard, 25 Jul 1997, col. 1151.

20 Val FELD, 'A New Start in Wales: How Devolution is Making a Difference', in Anna COOTE, (ed.), *New Gender Agenda*, London: IPPR, 2000, p. 75.

21 Mona Lena KROOK, *op. cit.*

22 Beatrix CAMPBELL, "The Revolution Betrayed", *The Guardian*, 11 October 2003.

23 *Ibid.*

24 'Cheerio boyo', *The Guardian*, 4 January 2000.

25 Becky GILL, 'Winning Women, Lessons from Wales and Scotland', *Fawcett Report*, 2000, p. 12.

26 Plaid Cymru 'should commit itself to the aim of ensuring that 50% of its candidates for the Welsh Parliament are women and 50% men by the time of the first Welsh parliamentary election' (cité dans Julia EDWARDS et Laura McALLISTER, 'One Step Forward, Two Steps Back ? Women in the Two Main Political Parties in Wales', *Parliamentary Affairs*, vol. 55, n°1, January 2002, p. 163).

27 *Ibid.*

28 En termes d'impact, féministes et députées se félicitèrent également, quelques mois après l'ouverture du nouveau Parlement et de la nouvelle Assemblée, des conséquences immédiates qu'avait eu en si peu de temps la présence accrue de femmes au niveau parlementaire et ministériel (voir plus bas), citant pour exemple la plus grande attention accordée à certaines questions concernant plus particulièrement les femmes telles que les tests de dépistage pour le cancer du sein, les modes de garde et la violence domestique.

29 Seule l'Écosse fait toutefois réellement partie de la *World League Table* établie par l'Union Inter-Parlementaire, l'Assemblée galloise étant considérée comme une assemblée régionale et non comme un parlement national.

30 Le pays de Galles détient également le record de représentation féminine au sein des exécutifs : depuis février 2000, les différents cabinets qui se sont succédé ont compté au moins 50 % de femmes. En Écosse, en revanche, les femmes n'ont représenté que 22,7 % des postes ministériels sous Donald Dewar, 30 % sous Henry McLeish et 30 % sous Jack McConnell, proportions inférieures à leur représentation parlementaire.

REFERENCES

Bibliographical reference

Véronique Molinari, "La campagne dans la campagne : pour la parité au sein des nouvelles assemblées autonomes", *Revue Française de Civilisation Britannique*, XIV-1 | 2006, 165-175.

Electronic reference

Véronique Molinari, "La campagne dans la campagne : pour la parité au sein des nouvelles assemblées autonomes", *Revue Française de Civilisation Britannique* [Online], XIV-1 | 2006, Online since 15 October 2016, connection on 06 December 2021. URL: <http://journals.openedition.org/rfcb/1179>; DOI: <https://doi.org/10.4000/rfcb.1179>

Véronique Molinari

